



LEGENDE

EXCLUSION

-  Périmètre de 150m autour des habitations
-  Périmètre captage immédiat
-  Corridor écologique inscrit au SCOT
-  Limite urbanisation
-  Corridor écologique inscrit au SCOT
-  Zone humide
-  Zone de protection de cours d'eau
-  Espace boisé classé
-  Pelouse sèche
-  Parc naturel et réserve naturelle
-  Zones de protection - Natura 2000 ZPS et SIC

ACCELERATION

-  Parcelle - Foncier public
-  Zone d'activités économiques

PLU - Zonage U et AU

-  AUc
-  U

CONNAISSANCE

-  ZNIEFF 1
-  Zone boisée
-  Zone de protection patrimoniale
-  Réseau routier - axe principal
-  Zone de protection - APB et ENS

Dans les zones de protection patrimoniale sont prises en compte les zones des sites inscrits ou classés, les zones de protections des sites inscrits ou classés ainsi que les sites patrimoniaux remarquables.

Sources : Zones humides- DDT38 -2022 ;Espace boisé classé - Geoportail urbanisme - 11 2023 ; Pelouse sèches - CEN38 - 2018; Parc naturel, réserve naturelle, APPB, ZPS, SIC, ZNIEFF - INPN - octobre 2022 ; Zone boisée - IGN BDtopo - 03 2022 ; Zonage PLU - Geoportail de l'urbanisme - 11 2023 ; Zone de protection patrimoniale - Ministère de la Culture - 11 2023 ; Parcelle foncier public - DGFIP - 2021 ; Zone urbanisée - IGN BDTopo - 03 2022 ; Equipements publics - Balcons du Dauphiné - 2023 ; réseau routier - IGN BDTopo - 2022 ; Corridor écologiques - SRADETT - 2015; Périmètre de protection des cours d'eau - Lo parvi - 2018 ; Zone de protection des zones habitées - IGN/Balcons - 2022

